Image not found or type unknown

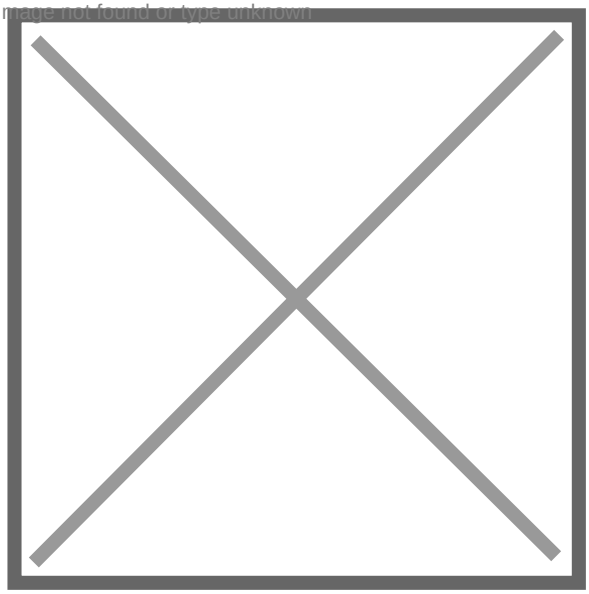

Soldes de tout compte

Par **Lapon95**, le **15/08/2019** à **09:07**

Bonjour,

Je n ai toujours pas reçu mon soldes de tout compte 1 mois après avoir démissionné. Mon ancien patron me trouve des excuses bidon, soit disant que le comptable s'est trompé, qu'il est en vacances.

Que faire maintenant ? Prud hommes ou autre ?

Merci d avance.

Par **morobar**, le **15/08/2019** à **10:17**

Bonjour,

Ce document est quérable, c'est à dire qu'il faut aller le chercher à l'entreprise.

ALors commencer par mettre en demeure l'employeur de le tenir à disposition sous huitaine, sauf saisir le conseil des prudhommes en formation de référé pour remise sous astreinte de la totalité de la documentation:

* dernier bulletin de salaire

* certificat de travail

* attestation pole emploi

* solde de tout compte

*...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés